

jour davantage l'utilité de l'écriture abrégative, de cette écriture aussi rapide que la parole, et l'on sait que, aujourd'hui, la sténographie, au Canada, ne sert plus seulement dans les cours de justice et autour des tribunes, mais qu'on l'utilise dans tout bureau.

Et, grâce à la méthode Duployé, la sténographie est devenue une écriture aussi facile à apprendre que n'importe quelle autre.

Les progrès de la sténographie sont tels que certains "sténographes officiels" en ont pris ombrage. Craignant de voir l'espèce de monopole qu'ils ont exercé pendant un certain nombre d'années, grâce à leur nombre restreint, leur échapper, ils n'ont cru mieux faire que de tenter de décourager les jeunes en écrivant, dans quelques journaux, que la sténographie est une science extraordinaire et qu'il faut, pour l'apprendre à fond, pour la pratiquer avec avantage, être doué de talents non moins extraordinaires. C'est de l'exagération.

Comme nous l'avons déjà dit, il n'y a guère plus de signes dans la sténographie que de lettres dans l'alphabet: vingt-six lettres, vingt-neuf signes sténographiques. On apprend ceux-ci aussi vite que celles-là. Voilà pour écrire.

Quant à relire ce qu'on a sténographié, il faut compter qu'on a entendu ce qu'on écrit et qu'on se le rappelle vite: les phrases nous reviennent d'elles-mêmes à la mémoire. Bref, la sténographie s'apprend et la sténographie Duployé, tout le monde le reconnaît, s'apprend facilement et certains sténographes ont tort de prétendre qu'eux seuls pouvaient apprendre la sténographie et qu'un petit nombre d'autres seulement pourront faire comme eux, pourvu qu'ils soient aussi bien doués qu'eux.

Mais ces sténographes ont raison sur un point. Ils sont dans le vrai quand ils disent qu'il leur a fallu faire des études spéciales et sacrifier encore trois ou quatre années après leur cours classique pour arriver à sténographier aussi vite qu'il le faut pour servir dans les cours de justice ou au parlement. Si on commence à apprendre la sténographie après qu'on a appris tout le reste, c'est un nouveau cours à faire, moins long que le premier, sans doute, mais très long quand même, pour la sténographie seule, si l'on considère que, dans le premier cours, on a appris plusieurs sciences à la fois.

Il en est ainsi de la musique et de tout autre art. Mais, si l'élève étudie la musique en même temps que son catéchisme sa grammaire, son histoire, sa géographie, son arithmétique, etc., il apprendra la musique aussi vite que tout le reste. De même pour la sténographie. C'est pourquoi nous disons: Enseignons la sténographie.

Oui, enseignons la sténographie à l'enfant et n'attendons pas qu'il soit devenu jeune homme, qu'il ait terminé ses études, pour lui faire apprendre un art qu'il faudra que les enfants d'aujourd'hui sachent quand ils quitteront les classes.

M. F. U. Cauchon, président de l'Union des Écoliers Sténographes de Doudeville (France) dans un article qu'il nous adressait et que nous avons publié en mai, 1889, disait que, par les arguments, on

peut amener à avouer ses torts, une personne qui se dit franchement l'adversaire de la sténographie et que cette personne "est ce beaucoup préférable à un individu que les œuvres de progrès laissent absolument insensible."

M. Cauchon, qui a l'expérience, voulait sans doute, dans l'article qui écrivait pour le STÉNOGRAPHE CANADIEN, nous faire comprendre que, dans notre œuvre de propagande de la sténographie, nous rencontrerions des indifférents, les pires ennemis de tout progrès. Nous en avons rencontré; mais nous comptons bien ne pas trouver d'indifférence chez les maîtres de l'éducation.

Au commencement de notre quatrième demi-année, nous adressons notre journal à tous les directeurs de nos maisons d'éducation. C'est un peu tard, diront quelques-uns mais nous avons notre excuse. Il se publie tant de journaux, tant de publications périodiques, que nous avons voulu assurer l'existence du STÉNOGRAPHE CANADIEN avant de l'offrir à l'autorité. C'est aujourd'hui chose faite.

Notre petit journal mensuel a sa vie assurée, grâce à l'encouragement de ceux qui savaient la sténographie quand il a fait son apparition et des jeunes qui ont voulu apprendre l'art abrégatif. Il a fait des sténographes, mais il ne saurait sans le concours des autorités, profiter au grand nombre. Le STÉNOGRAPHE CANADIEN donne ses leçons à ses lecteurs: mais pour rencontrer les besoins prochains des professions et du commerce, en ce qui regarde l'écriture, pour que la prochaine jeunesse instruite soit à la hauteur de sa tâche, il faut que les maîtres s'en mêlent. C'est pourquoi nous répétons: Enseignons la sténographie.

Oui enseignons la sténographie aux enfants, aux élèves, dont l'intelligence, en se développant, ramasse tout presque sans qu'ils s'en aperçoivent.

Dans nos principales maisons d'éducation la sténographie Duployé est enseignée depuis plusieurs années, car nous rencontrons tous les jours des hommes de profession ou de commerce qui nous disent l'avoir étudiée au collège. Les Frères de la Doctrine Chrétienne enseignent aujourd'hui la sténographie Duployé dans presque toutes leurs académies et, comme leurs frères ont fait en France ils contribuent pour la plus grande part au succès de cette méthode supérieure, au Canada. Mais nous croyons que, dans toute école, on commence trop tard à enseigner la sténographie: on dernière année ou à peu près. C'est sans doute ce qui fait que ceux qui l'ont étudiée au collège, ne la possédant pas à fond quand ils ont quitté les classes, n'ont pas continué à l'écrire ont fini par l'oublier. Sans doute, son usage n'était pas aussi répandu qu'aujourd'hui: mais ils auraient pu s'en servir, dans la cléricature professionnelle ou commerciale, si elle leur eût été enseignée d'une manière aussi complète que tout le reste.

Dans quelques années, qu'on ne l'oublie pas, il faudra, pour servir dans n'importe quel bureau, savoir la sténographie et ceux qui ont charge de l'instruction ne doivent rien négliger pour faire dès

aujourd'hui, de la sténographie une des sciences obligatoires de l'enseignement.

Que l'on commence à enseigner la sténographie à l'enfant dès qu'il saura lire et qu'il commencera à écrire. Qu'on lui montre les signes sténographiques en même temps qu'on lui apprend à écrire les lettres; qu'on lui montre à relier ces signes en mêmes temps que les lettres auxquelles ils correspondent; plus tard, quand il commencera à connaître son orthographe et les règles de sa grammaire, on lui apprendra que, en sténographie, on ne s'occupe ni de grammaire, ni d'orthographe, mais que l'on ne tient compte que des sons. Ensuite, avec la lecture du manuscrit, viendra le déchiffrement de la sténographie. De cette façon l'élève apprendra la sténographie sans efforts et, partant, sans lassitude, graduellement comme toutes les autres matières, et la pratique qu'il en fera en classe lui fera acquérir toute la vitesse d'écriture et de lecture possible à la main la mieux exercée. Bref au sortir des classes, l'élève pourra sténographier n'importe quelle discours, car il se sera aussi familiarisé avec les abréviations sténographiques, qui viennent d'elles-mêmes quand on connaît bien la sténographie.

Quand aux écoles du soir, on pourra y enseigner la sténographie avec avantages aux plus jeunes élèves. Ce sera aux professeurs à juger du besoin d'un chacun de savoir l'écriture abrégative.

Nous espérons que les maîtres de l'enseignement prendront en considération ce que nous croyons devoir leur suggérer, en présence du progrès rapide de la sténographie et, par suite du besoin qu'aura tout jeune homme instruit de la savoir avant la fin du dix-neuvième siècle.

ASSOCIATION DES EPICIERS

Assemblée mensuelle tenue au Mechanics Hall le 4 septembre 1890.

M. Alex. D. Fraser, président, au fauteuil.

Étaient présents, MM. James E. Manning, B. Connaughton, S. D. Vallières, Thos Gauthier, S. Demers, L. M. Soucy, P. B. Ménard; O. Ricard, J. O'Shaughnessy, Z. Gascon, H. Gariépy.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Il est proposé par M. O. Ricard, secondé par M. S. D. Vallières, que M. Z. Gascon, épicier, No. 1233 rue Ontario, soit élu membre de l'association. Adopté.

Proposé par M. Thos Gauthier, secondé par M. James E. Manning, que MM. Philéas Desormiers, épicier, coin des rues Northester et St. Urbain, et J. C. Campbell, 2098 Ste. Catherine, soient élus membres de l'association. Adopté.

Sur motion de M. Gauthier, secondé par M. Demers, M. S. D. Vallières et J. O'Shaughnessy, furent nommés auditeurs et chargés de vérifier les comptes du trésorier avant la prochaine assemblée.

Puis il fut procédé à la mise en nomination des candidats pour les différentes charges de l'association; le vote devant avoir lieu le premier jeudi d'octobre.

Ont été mis en nomination les messieurs suivants:

Pour président:

MM. J. M. Dufresne, John Robertson, S. Demers, Ed. Elliott, John Johnson et George Graham.

Pour vice-président: MM. O. Ricard, John Robertson, S. Demers, Ed. Elliott, J. M. Dufresne, John Johnson et L. M. Soucy.

Pour secrétaire honoraire: MM. S. Demers, S. D. Vallières, A. D. Fraser, Thos Gauthier, W. Corbeil, J. O'Shaughnessy, H. Gariépy, P. B. Ménard.

Pour trésorier: M. James E. Manning.

Pour membres du comité: MM. A. D. Fraser, John Robertson, Geo. Graham, John Johnson, Z. Gascon, B. Connaughton, Ph. Desormiers, J. O'Shaughnessy, O. Desjardins, Ed. Elliott, N. Colin, N. P. Laverty, S. D. Vallières, John Scanlan, Thos, Gauthier, M. Delahanty, S. Demers, Geo. Hayes, P. B. Ménard, M. Strong, L. M. Soucy, I. A. Daoust, O. Ricard, J. C. Marchand, H. Gariépy, A. F. Graham, W. Corbeil, J. M. Dufresne, M. Killerry, J. T. Watson, J. C. Campbell.

Et après quelques explications entre MM. B. Connaughton, Thos Gauthier, A. D. Fraser et autres, l'assemblée s'est ajournée.

On signale la découverte sur les bords de la mer Caspienne, d'une nouvelle plante textile, appelée dans le pays Kanoff, qui, par son abondance, son bas prix, ses propriétés remarquables, paraît destinée à faire bientôt une rude concurrence au jute. La filasse est souple, élastique, brillante, d'une grande force de résistance et elle se prête bien à la teinture. Comme force de résistance elle est supérieure au chanvre et elle est plus légère.

EPICERIES

La fabrique de conserve de M. D. W. Douglas, à St-Jean est en pleine opération depuis quelques jours.

Le stock de mélasses des Barbades sur le marché de Montréal est à peu près la moitié de celui de Septembre 1889. Il y a un an, le prix en gros était de 49c.; aujourd'hui, il est de 34c.

Les fabricants de savon d'Ontario se sont réunis à London, samedi dernier, pour s'entendre sur leurs listes de prix. Les fabriques de Toronto, Brantfort, Hamilton, Galt et Woodstock étaient représentées.

Une des meilleures maisons de Cognac, la maison Alexandre Matignon & Cie, a sur le marché quelques caisses d'excellente fine Champagne que nous pouvons recommander à nos lecteurs M. James Aller, No 6 rue St Nicolas, est le représentant de la maison au Canada.

Les fruits en boîte de la Californie vont être désormais emballés dans des boîtes en fer blanc soudées à l'extérieur. Cette méthode a été adoptée dans la but de regagner l'admission sur les marchés d'Allemagne où le gouvernement avait interdit, pour raison de santé publique, l'importation des boîtes de fruits soudées à l'intérieur.